

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 34%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 55%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)	Jury par défaut	Autres candidats	1	52	37	1	1
		Bacheliers professionnels toutes séries	14	189	116	109	14
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	147	129	66	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	4	1	0	0	0 %
			Masculin	48	36	1	1	100 %
			Total	52	37	1	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	3	3	3	0	0 %
			Masculin	186	113	106	14	100 %
			Total	189	116	109	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	7	7	3	0	0 %
			Masculin	140	122	63	8	100 %
			Total	147	129	66	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	2	0	0	0 %
				Sans mention	26	21	0	0	0 %
				AB	10	10	1	1	100 %
				B	1	1	0	0	0 %
				Total	41	34	1	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	2	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				TBF	1	1	0	0	
				Total	11	3	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	18	5	4	0	0 %
				Sans mention	64	30	28	9	64,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	73	49	47	3	21,4 %
				B	27	25	23	2	14,3 %
				TB	7	7	7	0	0 %
				Total	189	116	109	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	17	11	2	0	0 %
				Sans mention	95	86	40	6	75 %
				AB	26	23	15	1	12,5 %
				B	8	8	8	1	12,5 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	147	129	66	8	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	18	14	1	1	100 %
			En réorientation	16	14	0	0	0 %
			Non scolarisés	11	6	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	2	0	0	0 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	52	37	1	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	159	109	104	12	85,7 %
			En réorientation	10	3	3	1	7,1 %
			Non scolarisés	20	4	2	1	7,1 %
			Total	189	116	109	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	113	104	50	3	37,5 %
			En réorientation	22	16	14	4	50 %
			Non scolarisés	12	9	2	1	12,5 %
			Total	147	129	66	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	128	115	59	7
			Autres doublettes	12	8	5	1
		Baccalauréat Professionnel	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	142	95	91	11
			Autres spécialités	25	12	10	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	91,4 %	93,5 %	92,2 %	87,5 %
		Autres doublettes	8,6 %	6,5 %	7,8 %	12,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Marcel Sembat - BTS - Production - Electrotechnique (8245)	Jury par défaut	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	85 %	88,8 %	90,1 %	100 %
		Autres spécialités	15 %	11,2 %	9,9 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Ce champ regroupe des critères purement quantitatifs, liés aux résultats scolaires du candidat au lycée ou dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation), ainsi qu'à ses résultats au baccalauréat. Les éléments sur lesquels ces critères se basent sont donc des notes. Ces notes sont présentes dans les bulletins du candidat ainsi que dans ses résultats aux épreuves du baccalauréat. Ces critères peuvent éventuellement être analysés au regard de la moyenne de la classe, du rang du candidat dans le groupe ou de tout autre élément statistique national fourni en particulier avec les notes des candidats aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.	Examens des bulletins scolaires et Particulièrement dans les disciplines Suivantes : langues, littéraires, scientifiques, techniques Les éléments pris en compte sont la moyenne des notes du T3 de 1ère et des T1 + T2 de la classe de terminale.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Ce champ regroupe des critères académiques d'ordre qualitatif, liés aux compétences maîtrisées, aux méthodes acquises, aux savoir-faire, aux capacités écrites ou orales du candidat dans les matières étudiées au lycée ou dans l'enseignement supérieur, pour les étudiants en réorientation. Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ peuvent notamment être les appréciations des professeurs, l'avis du conseil de classe et le champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir.	Les résultats obtenus dans les matières linguistiques, littéraires, sciences, techniques, seront étudiés par la commission (bulletins de 1ère et Tale). Les éléments pris en compte sont les avis du conseil de classe (méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, capacité à réussir).	Très important
Savoir-être	Ce champ regroupe des critères non académiques d'ordre qualitatif, par nature transversaux, liés au rapport au travail du candidat, à son autonomie, à son implication et au savoir-être dont il a pu témoigner dans le cadre scolaire, périscolaire ou universitaire (pour les étudiants en réorientation). Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ peuvent notamment être les appréciations des professeurs, l'avis du conseil de classe et sur les champs « Autonomie » et « Capacité à s'investir dans le travail » de la fiche Avenir.	L'examen des bulletins scolaires permettra, à travers les résultats et les appréciations des professeurs et du conseil de classe, d'apprécier le savoir être ainsi que les progrès réalisés pendant la scolarité. Les éléments pris en compte sont les appréciations des bulletins et de la fiche livret.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Ce champ regroupe les critères liés à la formation, qu'il s'agisse de la motivation exprimée par le candidat pour la suivre, de la connaissance qu'il en a ou de la cohérence plus globale de son projet personnel et académique. Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ sont notamment le projet de formation motivé et l'appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée.	Pour les étudiants inscrits dans un parcours de réorientation, les notes du baccalauréat, ainsi que les bulletins de leur parcours dans le supérieur, seront des éléments d'appréciation. L'élément pris en compte sera la lecture de la lettre de motivation si doute sur les compétences du candidat	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ce champ regroupe les critères péri ou extra-scolaires, liés à l'engagement citoyen, dans et hors de l'établissement (éco-délégué, SNU, service civique, etc.), la participation à une cordée de la réussite, à des activités associatives, sportives ou artistiques, aux centres d'intérêt du candidat ou encore aux certifications non scolaires demandées par certaines formations (STAPS, BTSA...). Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ sont notamment ceux de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », de l'information sur la participation à une cordée de la réussite et le champ « Engagement » de la fiche Avenir.	Ce champ d'évaluation permettra aux commissions de confirmer la curiosité ou l'intérêt pour les questions techniques si besoin. L'investissement d'un élève en tant qu'éco-délégué sera apprécié dans nos formations en lien avec le développement durable.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)

Série STL

- Biotechnologies (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions de sélection utilisent le recours au traitement algorithmique pour :

- **l'évaluation quantitative** : nous affectons des coefficients à des notes dans les matières qui nous semblent pertinentes pour une réussite en BTS et en fonction des séries de bac. Le total des coefficients est de 15%.
- **l'étude de la fiche Avenir** : se fait en pondérant entre 0 et 20 et en appliquant un coefficient de 5 pour les éléments "Méthode de travail, Autonomie et Capacité à s'investir". Le total des coefficients est de 15%.

Les commissions de sélection utilisent le recours au traitement "humain" pour :

- **l'évaluation qualitative** se fait par la lecture de tous les dossiers en recherchant des mots clés pertinents dans le Savoir-être comme (mise en garde, perturb, bavard, etc). En fonction du nombre d'occurrences, l'enseignant applique une note entre 0 et 20. Le cas échéant, la lettre de motivation sera lue pour affiner la note. Le total des coefficients de cette étude des dossiers non automatisée est de 70%.

Au terme de l'étude des dossiers

Nous réunissons les commissions pour définir ensemble la barre d'admission ou seuil des non-classés. Il est demandé aux commissions de classer au moins 5 fois la capacité d'accueil de chaque catégorie (bac général, bac technologique et bac au moins professionnel).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de garantir l'anonymisation des candidatures, il est important d'expliquer aux candidats d'éviter de mettre leurs noms sur les documents.

Les candidats doivent attacher une importance toute particulière à leur savoir-être qui est un point essentiel lorsqu'on candidate dans une section qui prépare à un diplôme professionnalisant.

Signature :

FRANCOIS MARTIN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Marcel Sembat